ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Dijon – Médecine (non reconduite)

Les données sont issues de l'enquête auprès des diplômés 2008 de Licence Professionnelle

Situation 30 mois après l'obtention du diplôme

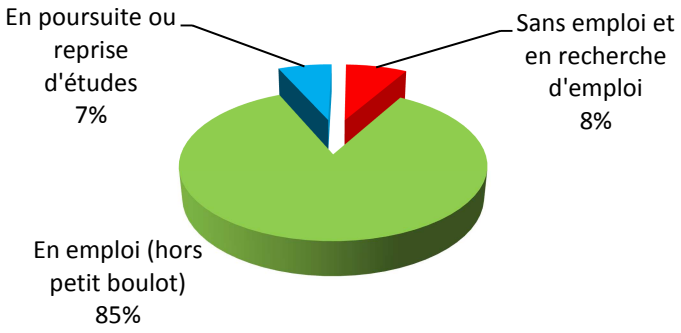

Taux d'insertion[1] : 92%

Les employeurs principaux :

Une entreprise privée pour 9 emplois sur 10
La Fonction publique pour 1 emploi sur 10

Le niveau de l'emploi :

Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP pour 9 emplois sur 10
Employé de bureau, de commerce, personnel de service pour 1 emploi sur 10

Le type d'emploi :

Contrat à Durée Indéterminée pour 9 emplois sur 10

[1] Le taux d'insertion = [Population en emploi / (Population en emploi + Population en recherche d'emploi)]. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études. C'est l'exact complément du taux de chômage.

Le revenu[2] moyen net mensuel :

1910 euros

L'importance déclarée des différents éléments de la Licence dans l'insertion professionnelle :

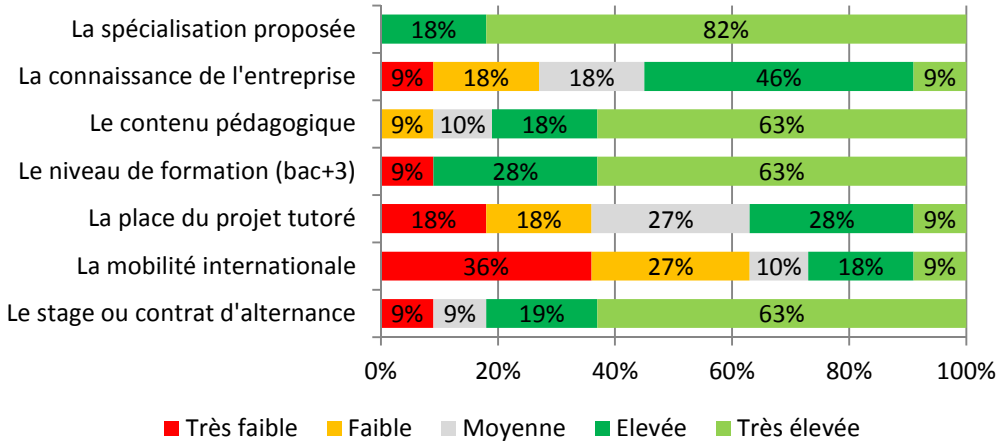

Les exemples de postes occupés:

Cytotechnicien, Technicien en anatomie pathologique ...

Les poursuites d'études déclarées :

Master professionnel Information scientifique et technique...

Remarques et témoignages des anciens étudiants :

« Rien à redire, très satisfait de la formation qui correspond à l'emploi actuel. »

« La lecture des lames en cytologie nécessite plus de temps de formation. »

« Il faut être mobile, très spécialisé dans les laboratoires, l'emploi est au bout de la formation et la formation correspond aux attentes des employeurs. »

...

[2] Salaire + primes éventuelles